

UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE
SERVICE DE LA SCOLARITE CENTRALE
MODALITES D'INSCRIPTION ANNEE UNIVERSITAIRE 2023 / 2024

Aucune inscription administrative ne pourra être effectuée sans **rendez – vous** pris au préalable auprès de la Scolarité Centrale et en cas de document manquant.

Vous devrez présenter TOUS les documents originaux + photocopie (**aucune photocopie** ne sera faite par le Service)

Information **CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus afin de favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants).

En application de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018, les étudiants en formation initiale doivent OBLIGATOIREMENT s'acquitter de la C.V.E.C auprès du CROUS via le site :

messervices.etudiant.gouv.fr

Vous recevrez, par mail, une attestation sur laquelle figure votre numéro **d'attestation obligatoire** pour effectuer votre inscription administrative.

**VOUS ETES UN ETUDIANT(E) DE NATIONALITE EXTRA
COMMUNAUTAIRE**

- Autorisation d'inscription à l'Université LE HAVRE NORMANDIE
- Diplôme ou relevé de notes de votre dernier diplôme obtenu
- Copie de diplôme ou relevé de notes de votre dernier diplôme obtenu, traduit en français
- Attestation de la C.V.E.C
- Original et copie de votre pièce d'identité (passeport muni du visa étudiant)
- Copie intégrale de votre acte de naissance
- Si résidence en France, la déclaration fiscale mentionnant OBLIGATOIREMENT votre état civil, sur les deux dernières années.
- Si vous êtes réfugié(e) politique, boursier(e) du gouvernement français, merci de fournir l'attestation mentionnant votre statut.
- Le titre de paiement (carte bancaire, virement externe). **Aucun paiement en espèces ne sera accepté**
- Enveloppe mentionnant votre état civil et la formation suivie